

# Association Panier Saint-Loup Les Bruyères

11 boulevard de Saïgon 13010 Marseille - panierbruyeres13@gmail.com

## Contrat d'engagement à l'association et de partenariat solidaire



A

Adhésion 12 mois du 27/04/2021 au 19/04/2022 (livraison en moins) 2

Pas de livraison le 21/12/2021 et le 28/12/2021

Entre Loïc Péré, agriculteur bio, label AB certifié Ecocert, sis 199 chemin de Charenton, 30800 Saint Gilles, s'engage :

- à fournir chaque semaine (ou par quinzaine selon le contrat) un panier de légumes cultivés par ses soins selon le calendrier convenu.
- à maintenir, la certification "agriculture biologique" de son exploitation.
- à adhérer aux principes de la Charte des "Paniers Marseillais".

Après accord des adhérent(e)s de l'Association « Panier Saint-Loup Les Bruyères », et exceptionnellement, pourra compléter avec des produits d'une exploitation pratiquant le même mode d'agriculture

Je soussigné(e) [ ]

Adresse [ ]

Tél. portable [ ] Mail [ ]

- m'engage par solidarité avec le producteur à régler par avance la part de récolte me revenant,
- à accepter tous les aléas liés au climat et aux conséquences sur la production des difficultés inhérentes à ce type de production (je pourrai avoir moins de légumes selon la situation),
  - à me noter 5 fois par semestre sur la liste « équipe de livraison » pour installer, distribuer, ranger et nettoyer,
  - à venir chercher mon « panier » chaque semaine choisie, selon les horaires fixés, ou à le faire récupérer par une personne de mon choix en cas d'impossibilité.
- J'AI BIEN NOTÉ QU'UN PANIER NON RETIRÉ NE DONNE PAS LIEU À REMBOURSEMENT,
- en cas de départ en cours de contrat, à trouver un remplaçant,
  - à participer dans la mesure de mes disponibilités aux visites de la ferme et aux ateliers organisés.

**Jours et horaires de distribution :** Chaque mardi de 18h à 18h45 mais en période de couvre-feu de 16h à 16h45, au 11 boulevard de Saïgon 13010 Marseille

Premier panier récupéré le [ 27/04/2021 ] Fin de contrat le : **19/04/2022** soit un total de [ 50 ] semaines (1)  
ou un total de [ 25 ] quinzaines (2)

Le prix du panier est fixé à [ 17,00 € ]

### Panier légumes (et fruits épisodiquement)

Je souhaite prendre [ ] panier(s) hebdo (1 et/ou [ ] panier(s) par quinzaine (2). Semaine [ ]  
(notez le nombre de paniers désirés dans les cases vertes et semaine paire ou impaire )

Panier par quinzaine : binôme à voir avec l'association pour créer une alternance Famille : [ ]

Je règle en [ 12 ] chèques de : [ - ] € (mini 3 chèques, maxi 12 chèques)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de Péré et seront encaissés mensuellement.

**Option œufs**, produits par Loïc Péré, label AB, prix de la boîte de 6 œufs : [ 2,80 € ]

Je souhaite prendre [ ] boîte(s) hebdo soit [ 0 ] boîtes

Je souhaite prendre [ ] boîte(s) / 15j soit [ 0 ] boîtes

Je règle en [ 12 ] chèques de : [ 0,00 € ] à l'ordre de Péré

**Je peux aussi régler la totalité de mon panier de légumes + œufs (mini 3 chèques, maxi 12 chèques)**

[ 12 ] chèques de : [ 0,00 € ] à l'ordre de Péré

**Adhésion annuelle à l'Association Panier des Bruyères pour l'année d'avril 2021 à avril 2022 : 28 €**  
un seul chèque à l'ordre des Paniers des Bruyères de **28 €**

(Pour info, répartition : **10 €** pour l'association Panier des Bruyères et **18 €** pour les Paniers Marseillais)  
Si vous êtes nouveau adhérent, la cotisation est à payer, sinon elle n'est à payer que pour le contrat débutant en avril.

J'adhère à la charte des Paniers Marseillais et cette cotisation ouvre l'accès à tous les avantages des Paniers Marseillais et permet d'être couvert par nos assurances

J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur visible sur le site internet <http://www.panierlesbruyeres.fr/-Documents-telechargeables->

Signature de Loïc Péré [ ]

Fait à Marseille le [ ] Signature de l'adhérent [ ]